

JEUDI 02 MAI 2024

LE MINISTRE DE LA JUSTICE S'ATTAQUE AU NARCOTRAFIC : POURQUOI LES DOUANIERS NE SERAIENT-ILS PAS LA CLEF DE VOÛTE DE CETTE LUTTE ?



Le garde des sceaux, E. Dupond-Moretti, s'est fendu d'un entretien ce dimanche dans le média la tribune, pour annoncer sa volonté « **d'intensifier la lutte contre le crime organisé** » et le narcotrafic en Europe. C'est peu ou prou la mission confiée par la loi de finances à la douane, puisque son objectif principal est : « **Amplifier la lutte contre les trafics et la criminalité organisée** ».

Mais alors, quelles sont les ambitions réelles de son gouvernement ?

DES PROPOSITIONS INCOMPLÈTES

Le ministre envisage :

- la création d'un **Parquet National Anti Criminalité Organisée (PNACO)** ;
- la création d'un **statut de repenti** sur le modèle italien ;
- l'**évolution des compétences des cours d'assises spéciales** dans le cadre des crimes de sang liés au Narcobanditisme ;
- la création d'une **super incrimination d'association de malfaiteurs en bande organisée** (les criminels pourraient être condamnés jusqu'à 20 ans de réclusion).

Si ces idées ont du sens concernant le champ d'activité du ministre de la justice, il apparaît inconcevable que la réponse de l'État soit morcelée face à l'ampleur du phénomène. En d'autres termes, face au tsunami criminel qui se profile, **il faut une vision globale et interministérielle, dans laquelle la douane doit être un acteur majeur !**



... POUR UN BILAN EN DEÇÀ DES CONSTATS DU TERRAIN

Le ministre constate une intensification des trafics de stupéfiants en Europe, avec un narcotrafic qui « *ne s'arrête pas aux frontières* », soulignant « *des difficultés dans les ports, qu'ils soient néerlandais ou français* ». Que de doux euphémismes !

La réalité, c'est que l'administration luttant le plus efficacement contre les trafics de stupéfiants, **la Douane, s'est vue contrariée par la Loi « douane » de juillet dernier** d'un point de vue législatif. Par ailleurs, **la DGDDI est délaissée par un gouvernement qui lui a supprimé 500 emplois** depuis 2020.

La réalité, c'est aussi les méthodes du Narcobanditisme (menace, corruption sous contrainte et même assassinat), qui s'installent sans aucune entrave sérieuse sur notre territoire, prêt à venir récupérer les marchandises jusque dans les brigades. C'est visiblement cela que le ministre appelle pudiquement des « *difficultés* » ...

S'est-il seulement interrogé sur la réalité des capacités actuelles de l'État ? Notre administration est-elle suffisamment armée pour faire face à l'enjeu qui se présente ? Le constat de l'évolution de la criminalité est-il fait ? Pour sa part, Europol a établi le Bilan de la criminalité organisée et il partage dramatiquement notre analyse : **La France y apparaît comme hôte de criminels et comme base arrière des activités liées au trafic de drogue. Il y a donc urgence !**



L'UNSA DOUANES REVENDIQUE UNE DOUANE FORTE, À L'ÉTAT DE L'ART !

Le pouvoir politique actuel à tendance à ne voir la douane qu'à travers ses services les plus médiatiques : DNRED, ONAF (ex-SEJF) ou encore DNGCD. Ils sont les seuls, en l'état actuel, à pouvoir prétendre à des plans de renforcement. Qu'en est-il des brigades et bureaux en charge de la lutte contre la fraude ? **C'est pourtant bien l'ensemble des composantes de la douane qui doit être armé, pour rendre notre action plus efficace et plus sûre**, et ce, sans sacrifier la vie personnelle des agents sur l'autel du devoir professionnel.

Le temps du bricolage administratif est révolu. Il est urgent de se mettre en ordre de marche. Nous avons formulé des propositions concrètes et pragmatiques, comme par exemple : **la création de brigades renforcées pour prendre en charge les interventions à risque qui se multiplient, la professionnalisation de la rédaction des procédures, la sécurisation passive et active des locaux, l'émergence d'une nouvelle doctrine d'emploi de l'agent des douanes, l'investissement dans le cyber** (sur lequel notre retard est patent).

Avec la douane, le pouvoir politique dispose d'une force de frappe incroyable face à la criminalité organisée, que nous savons combattre.

Dans cette perspective, miser uniquement sur les moyens de détection serait périlleux. Aussi un plan ambitieux de recrutement et une politique salariale adaptée demeurent indissociables d'une douane conquérante face à des pieuvres criminelles qui évoluent perpétuellement. **L'UNSA Douanes sera aux rendez-vous pour porter ses idées et ses convictions !**

